



Siège administratif

18 rue Bichat
69002 Lyon

tél : 04 72 56 73 00
fax : 04 72 56 73 09

orsacsiege@orsac.fr
www.orsac.fr

Siège social

01110 Hauteville-Lompnes

Direction Générale

18 rue Bichat - 69002 LYON

Documents financiers

Exercice 2018

Juin 2019

Copie certifiée conforme
Fait à Lyon, le 25 juin 2019

Le Trésorier

Paul Gaudron

Le Président

Jean-Claude Michelon

Association Orsac

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Association Orsac

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'Association Orsac,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Orsac relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 21 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Mohamed Mabrouk



Siège administratif

18 rue Bichat
69002 Lyon

tél : 04 72 56 73 00

fax : 04 72 56 73 09

orsacsiege@orsac.fr

www.orsac.fr

SIEGE SOCIAL

01110 HAUTEVILLE-LOMPNES

DIRECTION GENERALE

**51 RUE DE LA BOURSE
69002 LYON**

**Bilan au 31/12/2018
Compte de Résultat 2018**

ORSAC

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

COMPTES SOCIAUX

ACTIF	Exercice 2018			Exercice 2017
	Montant Brut	Amortissements Provisions	Montant Net	Montant Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 224 091	7 324 587	899 504	1 269 295
Frais d'établissement	99 071	79 732	19 339	13 718
Concessions,brevets, licences ...	7 982 069	7 137 822	844 247	1 234 839
Autres	142 951	107 033	35 918	20 739
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	266 473 829	153 506 068	112 967 760	111 261 111
Terrains	5 556 457	1 426 099	4 130 358	4 347 782
Constructions	216 052 497,27	119 674 293	96 378 204	91 645 387
Instal techniques, matériel & outillage	16 667 896	12 497 805	4 170 091	3 434 947
Autres	25 832 762	19 907 872	5 924 890	5 297 456
Immobilisations corporelles en cours	2 364 217	-	2 364 217	6 535 539
AVCES & ACPTEs VERSES/CDES IMMOBILISATION	142 112	-	142 112	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 681 388	-	5 681 388	5 682 768
Participations	1 697	-	1 697	1 697
Autres titres immobilisés	64 247	-	64 247	59 172
Prêts	205 541	-	205 541	195 384
Dépôts et cautionnements	265 196	-	265 196	265 196
Autres	5 144 706	-	5 144 706	5 161 318
TOTAL 1	280 521 419	160 830 656	119 690 763	118 213 173
STOCKS ET EN-COURS	1 283 705	-	1 283 705	1 325 585
Matières premières et fournitures	100 946	-	100 946	163 897
Autres approvisionnements	682 813	-	682 813	704 445
En-cours de production	194 409	-	194 409	198 855
Produits finis	158 302	-	158 302	131 010
Marchandises	147 235	-	147 235	127 377
AVCES & ACPTEs VERSES/CDES	84 163	-	84 163	134 894
CREANCES	16 085 609	595 429	15 490 180	13 684 316
Créances redevables et ctes rattachés	12 483 078	595 429	11 887 650	9 393 227
Créances diverses	3 602 530	-	3 602 530	4 291 089
VALEURS MOBIL DE PLACEMENT	24 165 786	520 056	23 645 730	19 048 909
DISPONIBILITES	10 780 838	-	10 780 838	12 149 792
Charges constatées d'avance	691 190	-	691 190	522 538
TOTAL 2	53 091 290	1 115 485	51 975 805	46 866 034
TOTAL GENERAL (1+2)	333 612 709	161 946 141	171 666 568	165 079 207

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

COMPTES SOCIAUX

PASSIF	Exercice 2018	Exercice 2017
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	28 814 118	28 811 118
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
Subventions à caractère de dotation	992 405	785 430
Dons et legs		
RESERVES		
Excédents affectés à l'investissement	32 954 842	32 301 855
Réserve de trésorerie	6 898 604	6 898 604
Réserve de compensation	4 931 684	4 592 967
Autres réserves	1 050 418	543 270
REPORT A NOUVEAU	-9 115 988	-9 865 840
RESULTAT	4 258 210	2 248 704
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RENOUVELABLES	5 342 377	5 561 269
PROVISIONS REGLEMENTEES		
Provisions pour réserves de trésorerie	2 501 673	2 382 390
Différences sur réalisations d'actif	1 960 232	1 878 913
Autres provisions réglementées	1 796 724	1 965 489
TOTAL 1	82 385 298	78 104 168
Provisions pour risques et charges	1 367 730	1 334 395
TOTAL 2	1 367 730	1 334 395
Fonds dédiés	1 296 276	1 274 801
TOTAL 3	1 296 276	1 274 801
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	50 936 269	51 038 074
Dettes financières diverses	542 709	553 650
REDEVABLES CREDITEURS		
Avances reçues	988 104	378 476
DETTES D'EXPLOITATION		
Fournisseurs	6 795 379	5 848 876
Dettes fiscales et sociales	23 537 709	23 419 858
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations	2 362 598	1 721 136
Autres dettes	864 634	912 676
Produits constatés d'avance	589 862	493 097
TOTAL 4	86 617 265	84 365 844
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)	171 666 568	165 079 207

ORSAC
COMPTE DE RESULTAT 2018

Postes	31-déc-18	31-déc-17
Ventes et Prestations	11 313 095	9 747 872
Produits d'activité	168 343 830	166 860 613
Total du chiffre d'affaires	179 656 925	176 608 484
Subventions	4 212 782	4 343 398
Cotisations	1 055	1 043
Produits annexes		
Remboursements frais de personnel et autres	2 343 717	2 271 540
Produits de gestion courante	123 480	119 828
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 055 837	2 063 022
Total des Produits d'Exploitation	188 393 797	185 407 315
Achats de marchandises	969 812	987 259
Achats	12 127 649	11 772 064
Services extérieurs	26 626 443	24 195 723
Impôts	872 716	814 009
Charges de personnel	132 001 329	131 034 906
Amortissements	11 453 839	10 895 150
Provisions	1 061 907	1 072 804
Autres charges de gestion	336 869	311 885
Total des Charges d'Exploitation	185 450 564	181 083 800
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 943 232	4 323 515
Produits financiers	301 666	651 364
Charges financières	2 067 651	2 753 427
RESULTAT FINANCIER	- 1 765 985	- 2 102 064
Produits exceptionnels	3 599 489	581 988
Charges exceptionnelles	475 911	501 928
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 123 578	80 060
Reprises réalisées sur fonds dédiés	190 560	351 486
Dotations sur fonds dédiés	- 212 035	- 384 297
Engagements à réaliser sur ressources affectées	- 21 475	- 32 811
Impôts sur les sociétés	- 21 141	- 19 997
RESULTAT NET	4 258 210	2 248 704



Siège administratif

18 rue Bichat
69002 Lyon

tél : 04 72 56 73 00

fax : 04 72 56 73 09

orsacsiege@orsac.fr

www.orsac.fr

SIEGE SOCIAL

01110 HAUTEVILLE-LOMPNES

DIRECTION GENERALE

**51 RUE DE LA BOURSE
69002 LYON**

ANNEXES 2018

Association ORSAC

Annexe des comptes annuels 2018

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, en particulier le règlement CRC 99-01 ainsi que le règlement 2014-03 qui est venu modifier les PCG 99-03.

Les principales méthodes comptables utilisées sont décrites ci-après.

1) - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS :

Les immobilisations corporelles, incorporelles et financières sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Tableau de variation des immobilisations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	7 815 946	504 641	96 496	8 224 091
Immobilisations corporelles	255 671 196	22 825 492	11 880 748	266 615 940
Terrains	5 498 767	111 047	53 357	5 556 457
Constructions	160 373 412	10 768 169	40 722	171 100 860
IGAAC bâtiments en propriété	43 049 989	2 333 770	432 121	44 951 638
Matériels et outillages	16 009 596	1 315 867	657 568	16 667 896
IGAAC bâtiments en location	5 416 514	405 873	51 148	5 771 239
Matériel de transport	4 626 844	438 804	277 172	4 788 476
Matériel de bureau et informatique	4 014 643	952 882	166 759	4 800 765
Mobilier	7 360 194	510 100	151 224	7 719 070
Autres immobilisations corporelles	2 785 698	17 515	50 002	2 753 211
Immobilisations en cours	6 535 539	5 971 465	10 000 675	2 506 329
Immobilisations financières	5 682 768	22 863	28 756	5 676 874
Autres titres immobilisés	60 869	562		61 431
Prêts	195 384			195 384
Dépôts et cautionnement	265 196	22 301	28 756	258 741
Autres	5 161 318			5 161 318
TOTAL	269 169 909	23 352 996	12 006 000	280 516 906

Tableau de variation des amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie réelle d'utilisation des biens.
Les principales durées utilisées sont les suivantes:

	Durées
- Constructions	20 à 50 ans
- Agencements et aménagements des constructions	10 à 25 ans
- Matériel et outillage	5 à 10 ans
- Mobilier (bureau et internat)	10 ans
- informatique	3 à 5 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Matériel de transport	5 ans

Rubriques	Total Début Période	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés fin de période
Immobilisations incorporelles	6 546 651	874 432	96 496	7 324 587
Immobilisations corporelles	144 410 085	10 617 281	1 521 298	153 506 068
Terrains	1 150 985	109 965		1 260 951
Constructions	82 413 819	5 781 075	29 701	88 165 193
IGAAC bâtiments en propriété	29 768 560	1 909 425	168 884	31 509 100
Matériels et outillages	12 031 651	1 113 131	646 977	12 497 804
IGAAC bâtiments en location	4 214 646	327 029	46 668	4 495 007
Matériel de transport	3 320 314	442 818	252 546	3 510 586
Matériel de bureau	3 225 784	428 927	164 459	3 490 252
Mobilier	5 791 303	346 349	154 025	5 983 627
Autres immobilisations corporelles	2 354 390	123 862	49 852	2 428 400
Dépréciation des immobilisations	138 634	34 700	8 186	165 148
Immobilisations financières	0	0	0	0
Participations	0		0	0
Prêts	0		0	0
Dépôts et cautionnement	0		0	0
Autres	0			0
TOTAL	150 956 736	11 491 713	1 617 794	160 830 655

2) - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :**Autres immobilisations financières**

L'Association détient des créances « article 58 » sur la caisse d'assurance maladie d'un montant de 5156 K€.

Cette créance à très long terme correspond au solde dû au titre de l'exercice 1984, avant la mise en place du système de dotation globale.

Compte tenu la position, de la Direction des Hôpitaux du Ministère de la Santé , en date du 17 février 1989, il a été admis, dans une hypothèse de continuité de l'exploitation, qu'il puisse ne pas être constaté de provision pour dépréciation de cette créance.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3) - CRÉANCES ET DETTES :

Les créances et les dettes ont été valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Etat des créances

Créances	Liquidité d'actif		
	Montant brut	Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Créances de l'actif circulant	12 483 078	12 483 078	0
Créances clients	9 460 907	9 460 907	0
Créances douteuses	603 422	603 422	0
Créances - Factures à établir	2 418 749	2 418 749	0
Autres créances	3 686 693	3 686 693	0
Avances et acomptes fournisseurs	84 163	84 163	0
Personnel et comptes rattachés	337 040	337 040	0
Subventions à recevoir	83 868	83 868	0
Etat	2 006 029	2 006 029	0
Produits à recevoir	633 537	633 537	0
Divers	542 057	542 057	0
Charges constatées d'avance	691 190	691 190	0
Autres	691 190	691 190	0
TOTAL	16 860 961	16 860 960	0

La créance résultant de l'application du CITS s'élève à 2 665 k€.

Ce dispositif fiscal, entré en vigueur en 2018, permet une économie de taxe sur les salaires de 4 % des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC.

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Échéances à moins 1 an	De 1 à 5 ans	à plus 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	50 936 269	3 653 767	13 974 439	33 308 063
Emprunts et dettes financières divers	542 709		0	0
Clients Avances et acomptes	988 104		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 795 379		0	0
Dettes fiscales et sociales	12 149 635		0	0
Dettes congés payés	11 388 075		0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 362 598		0	0
Autres dettes	864 634		0	0
Produits constatés d'avance	589 862		0	0
TOTAL	86 617 265	3 653 767	13 974 439	33 308 063

4) - STOCKS :

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production.

Lorsque la valeur de réalisation (ou le cours du jour) devient inférieure à la valeur brute, la différence fait l'objet d'une provision pour dépréciation des stocks.

5) –PROVISIONS-FONDS DEDIES

Tableau des provisions

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions et reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	666 895	91 445	303 120	455 220
Provisions pour litiges	666 895	91 445	303 120	455 220
Provisions pour charges	667 499	477 500	232 490	912 509
Divers	667 499	477 500	232 490	912 509
Départ retraite - IDR	0			0
Fonds dédiés	1 274 801	212 035	190 560	1 296 276
Divers (Mesures non Reconductibles)	1 274 801	212 035	190 560	1 296 276
SOUS TOTAL PROVISIONS	2 609 195	780 980	726 170	2 664 005
Provisions pour dépréciation	556 825	747 551	188 892	1 115 484
Créances	556 825	227 495	188 892	595 428
Actifs financiers		520 056		520 056
TOTAL	3 166 020	1 528 531	915 062	3 779 489

6) –EVOLUTION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentation Exercice	Diminution Exercice	Solde fin d'exercice
Fonds Associatifs sans droit reprise	28 811 118	5 000	2 000	28 814 118
Fonds Associatifs avec droit reprise	785 430	211 975	5 000	992 405
Subventions investissements renouvelables	5 561 269	137 910	356 802	5 342 377
Excédents affectés investissements	32 301 855	1 170 911	517 924	32 954 842
Réserve de trésorerie	6 898 604			6 898 604
Autres réserves	5 136 236	848 959	3 094	5 982 101
Report à nouveau	-9 865 840	3 552 328	2 802 476	-9 115 988
Résultat comptable de l'exercice	2 248 703	4 258 210	2 248 703	4 258 210
Provision règlementée : réserve trésorerie	2 501 673			2 501 673
Autres provisions règlementées	1 878 913	238 378	157 059	1 960 232
Différences/réalisation actifs immobilisés	1 846 206	27 074	76 556	1 796 724
TOTAL	78 104 168	10 450 745	6 169 614	82 385 299

7) -PRODUITS A RECEVOIR & CHARGES A PAYER

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du Bilan	Montant en €
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	2 418 750
Autres créances	633 537
Personnel - Produits à recevoir	334 180
Autres disponibilités	26 010
TOTAL	3 412 477

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du Bilan	Montant en €
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	193 375
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 503 279
Dettes fiscales et sociales pour congés payés	11 388 075
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	266 472
Autres dettes	101 460
TOTAL	13 452 661

8) -RESULTAT EXCEPTIONNEL

	Montant en €
Valeur comptable des immobilisations cédées	130 824
Autres charges	345 087
Total Charges exceptionnelles	475 911
Produits des immobilisations cédées	3 050 637
Subventions	358 725
Produits sur opération de gestion	110 587
Autres produits	79 540
Total des produits exceptionnels	3 599 489
Résultat exceptionnel	3 123 578

9) -RESULTAT FINANCIER

	Montant en €
Intérêts des emprunts et dettes	1 547 574
Autres charges	520 077
Total des charges financières	2 067 651
Revenu des valeurs mobilières de placement & dépôts	115 291
Autres produits	186 375
Total des produits financiers	301 666
Résultat financier	-1 765 985

10) VENTILATION DES PRODUITS D'ACTIVITE

Les produits d'activité se déclinent en :

	Montant en K€
Dotation globale Sanitaire	110 546
Tarification journalière Sanitaire	6 707
Dotation globale Médico social	32 398
Tarification journalière Médico social	17 821
Subventions liées à l'activité	2 118
TOTAL ACTIVITE	169 590

11) -TRANSFERTS DE CHARGES

Les transferts de charges s'élèvent à 1 128 K€ et se composent essentiellement des remboursements de formations et de frais de personnel.

L' EFFECTIF DE L'ASSOCIATION

Au 31/12/2018, l'effectif global de l'association est de 3 029 personnes, dont 2 693 CDI. Le personnel en CDI représente 2440,29 ETP. L'effectif CDI par rapport au 31/12/2017 augmente de 16 personnes.

139 personnes sont salariées sous contrat aidé, CDI ou CDD, dont 30 personnes en entreprise adaptée.

	2018		
	CDI	CDD	Total
Filière cadre	328	10	338
Filière médicale	111	20	131
Filière soignante et paramédicale	1116	98	1214
Filière éducative pédagogique sociale	459	40	499
Filière administrative	210	23	233
Filière logistique et technique	469	145	614
			0
Total association	2 693	336	3 029
En %	88,9	11,1	

	2017			Total
	CDI	CDD	dont emplois aidés	
Filière cadre	295	6		301
Filière médicale	120	16		136
Filière soignante et paramédicale	1163	84	3	1247
Filière éducative pédagogique sociale	427	32	3	459
Filière administrative	204	14	5	218
Filière logistique et technique	468	145	143	613
				0
Total association	2 677	297	154	2974
En %	90,0	10,0		

LA REMUNERATION DES DIRIGEANTS

En application de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000€ et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000€ doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants. Les personnes concernées par cette disposition sont bénévoles et ne perçoivent donc aucune rémunération.

EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à relever

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'engagement de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite a été estimé à la clôture de l'exercice pour chacun des établissements en retenant les hypothèses suivantes:

Effectif retenu	L'ensemble de l'effectif a été retenu	
Taux de charges sociales	46% à 59,7 % selon les établissements	
Taux d'actualisation	1,57%	
Taux d'évolution des salaires	Pour le personnel cadre	2%
	Pour le reste du personnel	2%
Taux de rotation du personnel	0 à 41,67 % selon les établissements	
Table de mortalité retenue	TF0002-ND	

L'engagement total à la clôture s'établit ainsi à	15 626 349 €
---	--------------

Une partie de cet engagement est couvert dans le cadre de contrats IFC à hauteur de	5 714 798 €
---	-------------

L'engagement net à la clôture s'élève donc à	9 911 551 €
---	--------------------

ENGAGEMENT SUR CONTRAT A LONG TERME

L'occupation d'une partie des locaux du Centre Hospitalier de Pierre Oudot (CHPO) de Bourgoin-Jallieu (38) par un établissement du Centre de Soins de Virieu entraîne un engagement à long terme dont la valeur au 31/12/2018 est évalué à 9,9 Millions d'€uros.

ORSAC

EMPRUNTS GARANTIS PAR LES COLLECTIVITES LOCALES AU 31 DECEMBRE 2018

Etablissement	Année	Capital emprunté	Banque	Collectivité garante et hauteur de la garantie	Capital restant dû au 31/12/2018
CPA	2004	7000 K€	C.L.F	Département de l'Ain	3 908 K€
	2008	3350 K€	C.E.	Département de l'Ain : 80% Municipalité de Bourg-en-Bresse : 20%	2 251 K€
	2008	3350 K€	C.L.F	Département de l'Ain : 80% Municipalité de Bourg-en-Bresse : 20%	2 373 K€
	2012	2000 K€	C.E.	Département de l'Ain : 100%	1 457 K€
	2014	5000 K€	SG	Département de l'Ain : 80 %	3 986 K€
	2014	1500 K€	BFCC	Département de l'Ain : 80 %	1 253 K€
	2016	3500 K€	BFCC	Département de l'Ain : 80%	3 229 K€
Mont Fleuri	1999	453 K€	CDC	Municipalité GRASSE: 50 % Département Alpes-Maritimes : 50%	25 K€
	2000	305 K€	CDC	Municipalité GRASSE: 50 % Département Alpes-Maritimes : 50%	26 K€
	2001	1088 K€	CDC	Municipalité GRASSE: 50 % Département Alpes-Maritimes : 50%	138 K€
	2003	7000 K€	C.E.	Municipalité GRASSE: 50 % Département Alpes-Maritimes : 50%	3 734 K€
	2003	771 K€	CDC	Municipalité GRASSE: 50 % Département Alpes-Maritimes : 50%	186 K€
	2005	1080 K€	C.E.	Municipalité GRASSE: 50 % Département Alpes-Maritimes : 50%	656 K€
	2009	1185 K€	Déxia	Municipalité GRASSE: 50 % Département Alpes-Maritimes : 50%	964 K€
CM Orcet Mangini	2005	550 K€	Déxia	Département de l'Ain : 80%	186 K€
Les Foyers de Roche Fleurie	2003	500 K€	CFFL (Dexia)	100 % Département de l'Ain	125 K€
	2005	400 K€	CFFL (Dexia)	100 % Département de l'Ain	135 K€
	2011	2495 K€	CDC	100% Département de l'Ain	1 822 K€
	2011	797 K€	CDC	100% Département de l'Ain	574 K€
	2012	742 K€	CDC	100% Département de l'Ain	564 K€
	2012	773 K€	CDC	100% Département de l'Ain	587 K€
	2013	260 K€	CDC	100% Département de l'Ain	200 K€
	2016	1150 K€	STE GLE	100% Département de l'Ain	1 035 K€
Les Passerelles de la Dombes	2017	2829 K€	CDC	80% Département de l'Ain	2 829 K€
	2018	2577 K€	SG	80% Département de l'Ain	2 531 K€
L'Arc-en-Ciel	2006	893 K€	Déxia	Département de l'Ain 80% Municipalité Trévoux : 20%	436 K€
Les Alaniers	2006	400 K€	Déxia	80 % Département de l'Ain - 20% Ville de Bourg-en-Bresse	67 K€
Les Marmousets	2010	1200 K€	CDC	Département de l'Ain : 80% Municipalité Divonne : 20%	828 K€
	2011	1935 K€	CDC	Département de l'Ain : 80% Municipalité Divonne : 20%	1 413 K€
	2014	383 K€	CDC	Département de l'Ain : 80% Municipalité Oyonnax : 20%	263 K€
	2017	1 751 K€	SG	Département de l'Ain : 80%	1 716 K€
Dienet	2011	370 K€	Ste Gle	Département de l'Ain : 80%	267 K€
Villa d'Hestia	2007	2000 K€	Déxia	Département du Rhône : 50% Ville de Villeurbanne : 50%	1 128 K€